



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 2 mars 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne les lots 3 387 599 et 3 387 601 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, terrains situés au 402, rue Industrielle. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement numéro 595-2007) numéro 2026-001 afin d'augmenter la hauteur permise du bâtiment principal et que pour autoriser un mur aveugle sur la façade donnant sur rue.

Règlement de lotissement	Normes	Projet	Dérogation demandée
590-2007	12 m	28.44 m	16.44 m
590-2007	Tout bâtiment principal doit comporter une façade qui donne sur une rue, avec un alignement et un traitement architectural prescrits ci-après. Cette façade sur rue doit être fenêtrée, comprendre une entrée piétonnière et afficher le numéro civique du bâtiment.	Mur aveugle	n/a

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 13 février 2026.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 13 février 2026, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 13 février 2026.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale et greffière-trésorière